



CONTRAT GARDERIE

Durée Illimitée

NOM : _____ **Prénom :** _____ **Chien :** _____

Si suite à son essai, la garderie de votre chien est validée.

Les termes généraux du contrat sont les suivants :

- ✔ Fournir le carnet de vaccination à jour (sont obligatoires : CHPPL et rage ; recommandé : toux de chenil. Attention, en France les vaccins sont valables 3 ans et non 1 an).
- ✔ Vous nous autorisez à diffuser des photos et vidéos de votre chien sur nos différents réseaux de communication **OUI** **NON**
- ✔ Le paiement de la garde se fait avant le dépôt du chien. Toute annulation doit intervenir 48h avant la date de la garde, faute de quoi le paiement sera conservé et ne pourra être reporté sur une prochaine garde.
- ✔ Les paiements s'effectuent par : paypal, chèque, espèces (€ ou chf), virement bancaire.
- ✔ Les arrivées se font **du lundi au vendredi entre 7h30 et 9h sur rendez-vous** et le départ entre 17h et 19h sur rendez-vous. Le week-end et les jours fériés, les arrivées se font entre **8h30 et 10h**. Des arrivées et départs peuvent se faire en dehors de ces horaires, de façon **EXCEPTIONNELLE**, la journée entamée étant facturée.
- ✔ Nous vous demandons de ne pas entrer avec votre chien pour éviter les conflits avec les congénères d'une part, mais également parce que vous entrez dans notre espace privatif.
- ✔ Si ces conditions ne sont pas remplies, nous nous réservons le droit de ne pas garder votre chien suite à la demi-journée d'essai.
- ✔ Le centre décline toute responsabilité en cas de problème lié au non respect des consignes.
- ✔ Le centre ne pourra être tenu responsable en cas de vol avec effraction – des mesures de vidéos surveillance sont prises sur l'ensemble du centre.

Abandon :

- ✔ Sans nouvelle de votre part 7 jours après la fin initiale du séjour (suivant contrat), votre chien sera considéré comme **ABANDONNE**, et confié à un refuge. Le centre se dégage de toute responsabilité et de tous frais occasionnés par cette situation.

Maladies et soins :

- ✔ Si votre chien présente des glaires, du sang, des coliques dans les selles, nous devons en être informés avant toute garde afin que nous puissions évaluer le risque de contamination potentiel. Un test giardiose et/ou un certificat de bonne santé pourra vous être demandé en cas de doute. Il en va de la santé de votre chien ainsi que de nos autres pensionnaires tout comme du personnel du centre, ce, dans la mesure où certaines maladies sont transmissibles aux être humains (zoonose).
- ✔ Nous nous réservons le droit d'emmener votre chien chez notre vétérinaire sanitaire (clinique Chab'Leman Douvaine/Bons en Chablais) ou chez tout professionnel adapté (ostéopathe, reboutologue, etc) si nous le jugeons nécessaire en cas de blessure ou de maladie pendant la durée de du séjour. Si vous êtes joignables, nous vous demanderons confirmation par téléphone.
 1. Si vous refusez cette consultation, une note écrite sera ajoutée au dossier de votre chien, et nous déclinons toute responsabilité sur les conséquences sur sa santé.
 2. Si vous souhaitez que nous allions chez un autre vétérinaire de votre choix merci de nous indiquer son nom et ses coordonnées :
Clinique Docteur
Coordonnées téléphoniques :.....
 3. Vous vous acquitterez le jour de la sortie de votre chien des frais engagés pour le soigner. Attention, nous ne prendrons en charge que les soins inhérents à un conflit entre chien ou un manquement de notre part, en aucun cas les soins liés aux maladies ou résultant d'une saisonnalité (pyodermite, piroplasmose, aoûtats etc)
 4. Dans la mesure du possible, le centre s'engage à prévenir de toute intervention mais n'acceptera en aucun cas de laisser souffrir un animal par faute de soins.
- ✔ Indiquez nous s'il est traité anti-puce et tiques. S'il ne l'est pas, vous nous autorisez à utiliser des huiles essentielles ou tout traitement adapté pour préserver votre chien et notre environnement.
- ✔ La pyodermite est une infection de la peau du chien. Celle-ci se soigne rapidement et n'est pas contagieuse. Elle est favorisée par l'humidité, les temps orageux, la chaleur, le frottement de tissus sur la peau ou les piqûres d'insectes, souvent sur la zone du cou, de la tête. Les promenades ayant lieu proches de points d'eau, nous tenons à vous informer qu'il est possible que votre chien développe une pyodermite. Nous veillons au mieux à ce que cela ne se produise pas en retirant les harnais et en contrôlant 3 fois par jour vos chiens, mais sachez que les pensions sont malheureusement vecteur de ces infections malgré tout le bon soin que nous y apportons. Pensez à nous indiquer si votre chien a des sensibilités particulières.

✔ Information sur votre chien :

A t il un traitement à suivre ?

Si oui, indiquez nous lequel et quelle posologie doit être administrée :

Vous devrez vous assurer que la quantité de médicaments fournie permet de soigner votre animal durant son séjour et fournir l'ordonnance délivrée par votre vétérinaire.

✔ Avez vous des particularités à nous signaler ?

✔ Décès : En cas de décès pendant le séjour, le corps de l'animal sera déposé chez notre vétérinaire sanitaire jusqu'à votre retour. Vous aurez en charge de vous acquitter des frais engendrés. Une autopsie peut être effectuée à votre demande et à vos frais.

Fait à _____ , le _____

Signature